

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2022 B 01336

Numéro SIREN : 917 788 721

Nom ou dénomination : 21

Ce dépôt a été enregistré le 03/10/2023 sous le numéro de dépôt P2023/000257

REPUBLIQUE FRANCAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS
TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION

ORDONNANCE

Nous, Bernard MOLIE , Président du Tribunal Mixte de commerce de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION, assisté du greffier, Guillaume HAMON .

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La société 21 SARL 16 impasse des Emeraudes Lotissement Espace Fleurimont 97460 SAINT-PAUL RCS Saint Denis de La Réunion 917 788 721

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2022

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

PROROGEONS jusqu'au **31/12/2023** le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2022** de 21 SARL 16 impasse des Emeraudes Lotissement Espace Fleurimont 97460 SAINT-PAUL RCS Saint Denis de La Réunion 917 788 721 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Saint-Denis-de-La-Réunion, le **03 OCT. 2023**

Le Président
Bernard MOLIE

Le greffier
Guillaume HAMON

Frais de greffe de la présente ordonnance : 30.71 € TTC (22.87 € HT – 1.94 € TVA – 5.9 € débours)

Pour expédition certifiée conforme à l'original



21

**Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital
de 300 100 euros
Siège social : 16, impasse des Emeraudes - Lotissement Espace Fleurimont
97460 Saint-Paul
917 788 721 RCS SAINT-DENIS REUNION**

**Requête à Monsieur le Président
du Tribunal de commerce de SAINT-DENIS (Réunion)**

Le soussigné Steven GUIHO,

demeurant 16, impasse des Emeraudes 97460 SAINT-PAUL,

Agissant en qualité de gérant de la société 21, société à responsabilité limitée au capital de 300 100 euros, ayant son siège social 16, impasse des Emeraudes - Lotissement Espace Fleurimont, 97460 Saint-Paul, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 917 788 721 RCS SAINT-DENIS REUNION,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société 21 a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au 31 Décembre 2022.

Les comptes annuels dudit exercice doivent être soumis à l'approbation de l'associé unique de la Société dans le délai de six mois prévu aux articles L. 223-31 et L. 241-5 du Code de commerce sauf prorogation dudit délai par décision de justice.

Ce délai n'a pas pu être respecté pour les raisons suivantes : **refontes des comptes annuels, pour raison de restructuration juridique.**

C'est pourquoi, le requérant sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir autoriser la société qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire pour soumettre les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 à l'approbation de l'associé unique de la société 21 **au plus tard le 31 Décembre 2023** conformément aux dispositions de l'article L. 223-31 du Code de commerce.

Présentée à Saint-Paul

Le 20 Septembre 2023

Steven GUIHO
Gérant

